

AVIS D'ENQUÊTE
MOBILIER DE BUREAU

Le Tribunal canadien du commerce extérieur a reçu une plainte déposée par Global Total Office (GTO), de Toronto (Ontario), concernant un marché (appel d'offres W6863-11-161) passé par le ministère de la Défense nationale (DND). L'appel d'offres portait sur la fourniture et l'installation de mobilier de bureau. Conformément au paragraphe 30.13(2) de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* et au paragraphe 7(2) du *Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics*, avis est donné que le Tribunal a décidé, le 21 mars 2024, d'enquêter sur la plainte.

GTO allègue que le MDN a transmis l'appel d'offres en privé à trois soumissionnaires au lieu de l'afficher publiquement; que la demande de prix faisait explicitement référence à des arrangements en matière d'approvisionnement (AMA) spécifiques mais n'incluait pas de directives concernant les spécifications des produits ou les codes d'identification du gouvernement du Canada (CIUGdC); que la demande de prix a été publiée, évaluée et attribuée d'une manière où les deux AMA n'étaient pas distincts; qu'un contrat a été attribué à GTO, mais a ensuite été annulé parce que l'appel d'offres a été interrompu; et que les lettres de refus adressées aux soumissionnaires concurrents révélaient le prix total de la soumission de GTO, ce qui a donné lieu à une deuxième procédure de marché public injuste et préjudiciable.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Le greffe
Téléphone : 613-993-3595
Courriel : tcce-citt@tribunal.gc.ca

Ottawa, le 21 mars 2024